



PSE de fermeture Moulines & Vénissieux : Mobilisation historique, salariés et intersyndicale font plier la direction

Les organisations syndicales tiennent à remercier l'ensemble des salariés des sites de Moulines et de Vénissieux, dont l'engagement quotidien a permis de construire un rapport de force déterminant. Leur mobilisation, associée à un soutien juridique de grande qualité, a été un élément clé du tournant que nous avons obtenu dans cette négociation.

La DREETS a confirmé la légitimité de la tenue du Comité d'Entreprise Européen, permettant aux représentants des salariés d'exposer la situation au niveau européen. Mais c'est surtout l'injonction du Tribunal judiciaire de Moulines, obtenue grâce à un travail syndical rigoureux appuyé par nos conseils juridiques, qui a marqué un point de bascule : le tribunal a ordonné l'ouverture d'une vraie procédure d'information-consultation, ce qui a immédiatement contraint la direction à suspendre le support BHP et à revenir à la table des discussions. À partir de ce moment, les revendications portées depuis le 27 janvier 2026 ne pouvaient plus être ignorées.

C'est dans ce contexte que la direction a dû améliorer significativement les mesures du Livre 1, lequel devient désormais le socle minimal, même en cas de décision unilatérale.

Ces améliorations sont substantielles. Ainsi :

- La date des premiers licenciements est repoussée au 1er janvier 2027, soit quatre mois supplémentaires par rapport au calendrier initial.
- Le congé de reclassement est porté à 20 mois pour tous, au lieu des 15 mois prévus au départ, et atteint 24 mois pour les salariés reconnus travailleurs handicapés ainsi que pour ceux âgés de plus de 55 ans, contre seulement 18 mois dans la version initiale.
- Le dispositif de préretraite est prolongé jusqu'au 31 août 2027, alors qu'il devait initialement s'arrêter un an plus tôt, permettant ainsi à davantage de salariés d'y accéder dans des conditions sécurisées.
- Les mesures financières sont également renforcées : les indemnités liées à l'âge bénéficient d'une revalorisation de +25 %, et les règles liées à l'ancienneté sont désormais alignées sur celles obtenues lors du PSE de Mondeville, ce qui constitue un niveau nettement supérieur à la première proposition de la direction.



PSE de fermeture Moulins & Vénissieux : Mobilisation historique, salariés et intersyndicale font plier la direction

- Par ailleurs, la prime exceptionnelle destinée à sécuriser la période de transition est elle aussi améliorée : elle est augmentée de 450 €, portant son montant total à 750 € par mois pendant quatre mois, et elle sera intégrée dans le salaire de référence utilisé pour calculer les indemnités. Cette mesure concerne les salariés des deux sites.

Les avancées portent également sur la procédure elle-même.

- Les CSE de Moulins, de Vénissieux et le CSE-C ont voté à l'unanimité la mise en place de l'Espace Info Conseil et de l'Espace Info Retraite, deux outils essentiels pour accompagner les salariés dans leurs démarches.
- Les élus ont également obtenu la possibilité pour les salariés de recourir à une suspension anticipée de leur contrat si cela facilite leur parcours de transition.
- Enfin, le transfert de BhP est acté pour le 1er juillet 2026, et son intervention durant toute la durée du PSE est désormais encadrée, suite à l'avis motivé avec un suivi rigoureux tous les 15 jours sur les livraisons et la prise en compte des Risques Psychosociaux (RPS)
- Ces résultats montrent que **l'unité syndicale**, associée à une stratégie juridique résolue, peut obtenir des avancées très concrètes même dans un contexte de fermeture de site.

Nous continuerons d'agir ensemble pour renforcer encore les mesures du PSE, défendre les salariés dans cette période difficile et exiger des garanties supplémentaires à la hauteur des enjeux humains que représente ce projet.

